

L'évolution des relations
entre la Suisse et la
République Populaire de Chine

(Etat au 18 mars 1980)

1. La Suisse fut l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître la République Populaire de Chine. Avant l'acte formel de reconnaissance déjà, elle avait, peu après le retrait des troupes du Kuo-Min-Tang, décidé de fermer la légation de Nankin, capitale de Tchang Kai-Chek. La reconnaissance formelle de la République Populaire de Chine par le Conseil fédéral eut lieu le 17 janvier 1950, et les relations diplomatiques entre les deux Etats furent établies le 14 septembre 1950.
2. La Suisse mise à part, les seuls Etats non communistes à reconnaître encore la RPC cette même année 1950 furent le Danemark, la Suède et la Finlande. La Grande-Bretagne, la Norvège et les Pays-Bas suivirent quatre ans plus tard.
3. Immédiatement après l'établissement des relations diplomatiques, la Confédération entreprit d'installer une légation dans la nouvelle capitale Pékin. Six ans plus tard, elle fut transformée en ambassade. La légation ouverte à Berne dès 1950 par la RPC fut également élevée au rang d'ambassade en 1957. La même année, le gouvernement chinois reçut en outre l'autorisation d'ouvrir à Genève un consulat général et un bureau de l'agence chinoise d'information Hsinhua (Chine nouvelle). En 1972 enfin, à la suite de l'adhésion de la RPC à l'ONU, une mission permanente de ce pays fut installée à Genève.
4. La normalisation relativement rapide des relations avec la jeune RPC constitua du côté suisse un acte prévoyant, mais aussi courageux compte tenu des circonstances du moment. Le gouvernement chinois, et en tout premier lieu le ministre des affaires étrangères d'alors, Chou-Enlai, sut l'apprécier à sa juste valeur. Il saisit à plusieurs reprises l'occasion de s'exprimer en termes reconnaissants à ce sujet. Des bases favorables au développement des relations

bilatérales entre les deux Etats furent ainsi jetées dès le début.

5. La RPC ne tarda pas à porter un vif intérêt aux relations avec la Suisse. La situation géographique favorable de notre pays, sa neutralité, la carence ou l'insuffisance des relations avec les autres pays d'Europe occidentale contribuèrent à faire de Berne pour plusieurs années un centre important de la politique européenne de la Chine.
6. Par ailleurs, les autorités chinoises se montrèrent toujours très attentives à certaines particularités de nos institutions politiques et militaires. Le système de milice de notre armée, l'affirmation de la volonté de défense du peuple suisse, le perfectionnement technique de notre protection civile les intéressent dans la même mesure que notre politique de neutralité. Tous ces thèmes ont retenu à plusieurs reprises l'attention approbatrice de la presse chinoise.
7. La politique de bons offices menée par la Suisse dans l'intérêt du règlement de conflits internationaux eut en outre un impact important sur les relations entre la Suisse et la Chine. La participation active de notre pays aux deux commissions spéciales créées après la fin de la guerre de Corée dans le cadre d'un ample mécanisme d'organisation de l'armistice, la Commission de rapatriement et la Commission neutre de surveillance, fut l'un des aspects de cette politique. Aujourd'hui encore, une délégation militaire suisse de sept personnes fait partie de la Commission neutre de surveillance. Un autre volet de notre politique de bons offices, le rôle joué par Genève en tant que lieu de réunion de plusieurs conférences sur l'Indochine, fut également apprécié par le gouvernement chinois.
8. La République Populaire de Chine est, tant du point de vue de sa superficie que de celui de sa population, une grande puissance. Son potentiel économique n'a cependant de loin pas encore été mis pleinement en valeur. Des ressources énormes restent en friche, dont l'exploitation systématique et harmonieuse pourrait offrir au peuple chinois des chances considérables de développement. Il est vrai que le pays n'a ces dernières années été épargné ni par les catastrophes

naturelles, ni par les revers politiques. Mais l'action volontairement pragmatique de la nouvelle équipe gouvernementale suscite l'espoir que les difficultés passées serviront de base à de nouvelles impulsions et de nouveaux progrès dans le processus complexe du développement national.

9. Malgré des contacts toujours plus nombreux, la Chine est en Suisse aujourd'hui encore un pays largement inconnu. De même, les Chinois n'ont vraisemblablement de la Suisse qu'une image rudimentaire et schématique. Il reste ici un travail important de rencontre, de recherche et d'information à accomplir.
Le marché chinois lui-même demeure mystérieux pour de nombreuses entreprises suisses, avant tout pour celles de taille moyenne et modeste. Il devra durant de longues années encore faire l'objet d'études intensives.
10. La Suisse a en tout cas le désir d'approfondir dans tous les domaines et dans la mesure de ses moyens la bonne entente réalisée jusqu'à ce jour. Comme ce fut le cas depuis 1950 déjà, le fait que nous soyons un petit pays neutre, sans ambitions politiques mais avec une économie complémentaire à celle de la Chine, nous aidera dans ce projet. L'exigence de qualité et un pragmatisme inné caractérisent les deux peuples et devraient faciliter la compréhension mutuelle en dépit des différences politiques, sociales et culturelles.
11. Un aspect important de nos relations réside dans les visites nombreuses et diverses de délégations officielles et privées ainsi que de particuliers. Elles se sont multipliées durant ces dernières années et ont contribué de manière substantielle à renforcer la compréhension mutuelle.
12. Parmi les visites officielles, le voyage du Conseiller fédéral Graber à Pékin en 1974 mérite une attention particulière. Il fut entrepris dans le cadre de l'exposition commerciale et industrielle suisse SITEX et témoigna le désir des autorités suisses d'établir par-delà les intérêts économiques un climat amical et empreint de

confiance mutuelle. Un autre membre de notre gouvernement, le Conseiller fédéral Ritschard, séjourna également à Pékin en 1975 à l'occasion de l'ouverture de la ligne aérienne Swissair Zurich - Pékin - Chang-Hai. Il faut par ailleurs relever spécialement pour 1979 la présence du Conseiller fédéral Honegger à la tête d'une délégation de hauts représentants des milieux économiques de notre pays lors de l'ouverture de l'exposition suisse de machines-outils à Chang-Hai HUMATEX, et les contacts qu'il eut par la suite à Pékin. Du côté chinois, une délégation conduite par le Vice-Premier-Ministre Wang Renzhong désireuse de s'informer sur des problèmes agricoles et une délégation des milieux économiques de la province de Se-Tchouan sous la direction du président du Comité révolutionnaire de cette province et membre du Bureau politique Zhao Ziyang séjournèrent en Suisse. En février 1980 enfin, le Secrétaire d'Etat Weitnauer eut des entretiens d'ordre politique avec le Vice-Ministre des Affaires étrangères Zhang Wenjin.

13. De manière aisément compréhensible, des contacts particulièrement étroits se sont noués dans le domaine économique. La consolidation politique interne relative et l'ouverture croissante de la Chine vers l'extérieur, notamment vers l'Occident, offrent des conditions favorables à la poursuite et à l'intensification de telles relations (voir à ce sujet notamment le texte de l'OFAEE "Les relations économiques bilatérales").
14. Un accord commercial datant de 1974 et un accord sur le trafic aérien remontant à 1973 constituent la première base contractuelle régissant les échanges dans deux secteurs importants de la coopération économique.
15. Il faut mentionner en outre la participation répétée des deux pays à des foires internationales et expositions organisées par le partenaire. Ainsi, les firmes suisses sont les hôtes traditionnels de la Foire de Canton, alors que les Chinois ont pris part au Comptoir Suisse en 1975 et à la Foire d'échantillons de Bâle en 1977.

16. La commission mixte prévue par l'accord commercial entre la Suisse et la Chine tint sa première session en octobre 1977. Cet organisme, composé notamment de représentants de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, du Vorort et de diverses associations économiques, traite de questions liées aux relations commerciales et industrielles, propose des améliorations et cherche les solutions aux problèmes éventuels. Une seconde session eut lieu en juin 1978, et une troisième en octobre 1979.
17. Dans le courant de l'année 1978, deux délégations économiques importantes rendirent de part et d'autre visite au partenaire. En mai, une délégation chinoise conduite par le Vice-Premier-Ministre Ku Mu séjourna durant plusieurs jours en Suisse. Une mission suisse d'exploration dirigée par le Secrétaire d'Etat Jolles, Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, fit en septembre une visite officielle à Pékin.
- En novembre, des contacts fructueux eurent lieu à Genève entre une délégation économique chinoise conduite par le Vice-Premier-Ministre Wang Chen et le Conseiller fédéral Honegger accompagné de hauts fonctionnaires de l'OFAEE et du Département fédéral de l'économie publique. En avril 1980 enfin, une délégation de milieux économiques suisses dirigée par le Conseiller aux Etats Debétaz s'est rendue dans la province de Se-Tchouan.
18. Parallèlement aux progrès enregistrés dans le domaine économique, une intensification de l'échange de spécialistes dans le secteur médical est recherchée. Alors que les médecins suisses s'intéressent en premier lieu à l'acupuncture et aux autres méthodes de guérison de la médecine traditionnelle chinoise, les Chinois désirent obtenir des informations sur les performances de la médecine occidentale moderne en matière de structure, d'organisation et de technologie. Une délégation officielle de médecins chinois conduite par le Vice-Ministre de la Santé publique, Chien Hsin-chung, séjourna en Suisse dans ce but en mai 1978.
19. Parmi les autres visites enregistrées durant les trois dernières années, on doit mentionner encore du côté chinois celle d'une délégation du Bureau officiel des transports et communications Luxingshe,

celle d'une mission officielle de journalistes, celle d'une délégation de hauts fonctionnaires du secteur de la protection civile et celle de représentants de l'aviation civile.

20. Du côté suisse également, les visites de groupes représentatifs des secteurs les plus divers de la vie publique n'ont pas manqué. Ainsi se sont rendus en Chine au cours des trois dernières années une délégation de la SSO, une délégation d'associations et institutions agricoles, une délégation de parlementaires, une mission du Mouvement suisse pour la fédération de l'Europe, une délégation de syndicats, un groupe d'écrivains ainsi que de nombreuses missions économiques et médicales.
21. Il va sans dire que les visites individuelles et le mouvement touristique avant tout de Suisse vers la Chine se sont accrus à un rythme analogue à celui de l'intensification des contacts officiels. Pour citer un exemple parmi beaucoup d'autres, plusieurs groupes d'alpinistes suisses s'intéressent à la réalisation d'expéditions en haute montagne en RPC.
22. Les contacts relatifs à la formation et à l'échange d'étudiants et de spécialistes méritent encore une remarque particulière. La récente ouverture de la Chine vers l'extérieur se fait tout à coup également sentir massivement dans ce domaine. Les autorités chinoises ont l'intention d'envoyer durant les années à venir plus de 6000 étudiants dans les universités occidentales pour y acquérir une formation. Environ 1200 d'entre eux viendront en Europe. A côté de la France, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne, la Suisse a également été pressentie en vue d'accueillir un contingent de quelque 100 étudiants. Les disciplines préférées sont: les branches techniques, les sciences naturelles et les sciences économiques.
- Ces désirs sont en voie de réalisation. Depuis 1979, environ 50 étudiants chinois, à savoir des postgradués, doctorants et professeurs séjournent en Suisse, alors que dix Suisses se sont rendus en Chine. Une délégation suisse dirigée par le Professeur Hochstrasser,

directeur de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, a en outre effectué un voyage pour étudier sur place le système chinois d'éducation et les conditions dans lesquelles il fonctionne.

23. Une requête de l'Ambassade de Chine à Berne relative à l'accueil de stagiaires agricoles pour leur permettre de parfaire leur formation dans des stations suisses de recherche est encore en cours d'examen. Selon les premiers sondages, la Suisse pourrait recevoir à l'essai environ 5 candidats durant une année.
24. Une autre action visant à placer des stagiaires dans des entreprises a également fait l'objet d'un examen. Un certain intérêt semble exister du côté de l'économie privée suisse, qui a déjà accueilli quelques intéressés.
25. Au moment où nous célébrons le 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec la RPC on est tenté de faire un bilan. Celui-ci ne peut être que positif. Malgré les différences parfois énormes qui caractérisent la géographie, l'histoire, la culture, ainsi que les structures sociales, politiques et économiques des deux pays, une longue tradition de relations franches et bonnes, d'estime réciproque et d'échanges constamment croissants les rapproche l'un de l'autre. On a toute raison d'espérer que l'évolution future de ces relations sera aussi favorable que par le passé, tenant compte surtout des grandes possibilités de collaboration qu'offre la RPC à un petit pays comme le nôtre, pourvu que nous ayons la patience de vouloir progresser lentement et de ne pas rechercher absolument des résultats spectaculaires, qui risquent d'être peu solides et éphémères.

DFAE, Division politique II.

Copies: - CFA
- HTR
- RS
- SAL